



CHARTRE

La chartre présente les valeurs du CADR et les engagements du Collectif et de ses membres

I LES VALEURS DU CADR

Une conception commune du développement

Le développement est un processus d'amélioration des conditions d'existence d'une communauté sur les plans économique, social, culturel et politique.

C'est un développement par l'Homme et pour l'Homme dans le respect de sa diversité et de son environnement.

Il n'y a pas de modèle universel de développement, et chaque communauté doit pouvoir trouver celui qui lui convient le mieux, sans compromettre celui des générations futures.

L'action pour le développement est l'affaire de tous : Etat, collectivités, société civile, Individu.

Une conception commune du partenariat

Le processus de développement doit se faire avec l'implication et l'adhésion des populations concernées dans une relation de partenariat, suscitée par l'un ou l'autre des partenaires.

Le partenariat suppose :

- la définition claire des objectifs de chaque acteur.
- une relation de confiance mutuelle, d'exigence réciproque et de co-responsabilité.
- la reconnaissance et le respect des spécificités et des intérêts de chacun, dans leurs différences.

Un enjeu majeur : l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

La solidarité se renforce par la conscience d'appartenir à un même monde où les destins sont inéluctablement liés. L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale vise à changer les mentalités et les comportements de chacun afin de construire collectivement un monde juste, solidaire et durable. Non seulement elle informe sur les causes de la pauvreté et du mal développement, mais elle éveille également l'esprit critique des citoyens. Enfin, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale présente des alternatives et des propositions d'engagement accessibles à chacun.

- C'est un acte **éducatif** qui part des représentations, et s'appuie sur une démarche pédagogique, participative et réflexive.
- C'est un acte **politique** : l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale souligne la complexité des processus de développement, l'interdépendance des espaces et des groupes. Elle met l'accent sur le partenariat et sur la dimension collective des enjeux de solidarité internationale.
- C'est une **valeur partagée** : la solidarité internationale est un principe d'échanges entre partenaires décidés à agir ensemble pour la transformation des relations internationales.

Le rôle des acteurs associatifs dans cette prise de conscience citoyenne est fondamental. (source :Plateforme EDUCASOL)

II LES ENGAGEMENTS DU CADR ET DE SES MEMBRES

Le CADR s'engage à :

- favoriser entre ses membres des échanges d'expériences en faveur du développement et de la solidarité internationale.
- susciter des actions et des réflexions communes dans les domaines qui dépassent les moyens de chaque membre.
- réaliser des actions d'information, de formation et d'éducation au développement.
- susciter la collaboration entre les associations de développement, et avec les autres acteurs de la solidarité internationale : réseaux, plate formes, collectivités territoriales.
- mettre en valeur les actions de ses membres.

Les membres du CADR s'engagent à participer à la réalisation des objectifs du CADR :

- en assurant la visibilité du CADR (tenue de stand, diffusion de l'information, organisation d'une animation au nom du CADR ...)
- en alimentant la réflexion commune et en participant aux groupes de travail
- en faisant circuler l'information du CADR en direction de leurs membres et de leurs réseaux.

Signature du représentant de l'association au CADR